

## Des devoirs conférés par notre élection

**Vendredi 3 août 2018- N°219**



*par Hubert Tassin – Président des P.P.*

**J'**ai le plaisir et l'honneur d'avoir la confiance des propriétaires et éleveurs membres de l'association Les PP-Province-Paris pour le Galop Français pour en assurer la présidence. Au fil des élections appelant l'ensemble des acteurs du Galop, tant les propriétaires que les éleveurs ont mandaté nos représentants pour défendre la stratégie que nous proposons dans les instances des courses aux niveaux régionaux et nationaux aussi bien que vis-à-vis des structures politiques ou administratives.

Pour élargir le spectre de cette représentativité, et parce que nous avons une communauté de vues et de propositions, nous nous sommes associés avec les Propriétaires et Eleveurs AQPS ainsi qu'avec les Propriétaires Permis d'Entraîner au sein de l'Union pour le Galop Français. Nous ne sommes pas là pour nous faire élire, être satisfaits de nos succès et nous taire, puis disparaître jusqu'à la campagne électorale suivante. Nous avons des adhérents et des

électeurs qui nous ont fait confiance. Notre rôle est donc tracé et s'impose à nous.

### Des services...

Depuis 1990, nous avons souhaité rassembler autour d'une seule structure des propriétaires et des éleveurs, considérant qu'ensemble nous serions plus forts et plus cohérents pour défendre des options au demeurant souvent communes. La séparation entre Propriétaires d'une part et Eleveurs d'autre part est largement artificielle. Au fil des années, ce sont plus de 600 personnes qui se sont jointes à nous au sein des « P.P. ». Ces dernières semaines, plus de 50 nouveaux membres qui nous ont rejoints, ce qui témoigne de notre dynamisme. En contrepartie d'une adhésion, et d'une cotisation même raisonnable, nos adhérents attendent de nous que nous soyons attentifs à servir.

Il y a bien sûr les prestations classiques que se doivent d'offrir aujourd'hui une association : un site internet, un bulletin d'information régulier, un secrétariat pour dispenser conseils et précisions. Nous avons mis en place une présence sur le réseau social Instagram qui nous permet d'afficher des images des victoires de nos adhérents, images consultées en moyenne par plus d'une centaine de visiteurs chaque jour. Mettre en valeur ces succès fait aussi partie de nos missions.

Comme d'autres associations et à l'instar de notre partenaire AQPS, nous offrons aussi une assurance de responsabilité civile à nos cotisants.

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

Cette assurance couvre la responsabilité du propriétaire lorsque son cheval est en piste pour disputer une course. C'est une précaution obligatoire pour les propriétaires dont la responsabilité est engagée du fait du montage artificiel qui fait du jockey leur salarié le temps de la course.

## ... et des propositions au bénéfice de l'intérêt général

Au-delà de ces services concrets que nous nous attachons à fournir à ceux qui cotisent aux « PP », je sais que beaucoup nous ont rejoints pour la clarté de nos positions, la constance de nos idées, la détermination qui est la nôtre pour tenir nos engagements. Nous quittons là le domaine des services rendus à nos adhérents pour nous adresser de manière plus large à ceux qui ont désigné nos candidats à Paris comme dans les régions et qui ainsi nous ont ainsi confié un mandat.

Cela a nécessairement deux conséquences importantes. La première est de jouer un rôle actif dans les instances, d'intervenir sur les dossiers et d'exprimer des positions et des votes en conformité avec les options proposées lors de la campagne électorale. De chercher à convaincre sans relâche, de ne jamais renoncer.

On a souvent cherché à nous brider au nom de la solidarité – nécessaire – due au management de France Galop. Le respect dû à ceux qui – par leur vote – ont passé de fait avec nous un contrat de confiance m'apparaît à l'évidence tout aussi important. Accepter de siéger non pas dans des chambres d'enregistrement ou tout est préparé à l'avance par les services et où il faudrait se taire et acquiescer de manière systématique

reviendrait finalement à trahir. Telle n'est pas la conception que nous avons de notre rôle.

Nos options stratégiques ont le mérite d'être claires : en premier lieu être le moteur de la croissance durable du Galop, en second lieu l'appuyer sur les acteurs jouant le jeu de l'élevage et de l'entraînement national. Aujourd'hui, sur bien des dossiers, deux conceptions s'opposent : d'une part celle qui veut faire des courses un monde fermé sur lui-même et sur le soutien absolu du haut de la pyramide, y compris au risque de faire disparaître les acteurs les plus fragiles ; d'autre part celle qui se fonde sur un équilibre qui renforce la base et lui permet d'être suffisamment large pour permettre une création de valeur globale qui, forcément profitera très fortement à l'élite. Sans cette base, à un terme assez rapide, la croissance sera durablement cassée et il n'y aura point d'élite.

Depuis près de 30 ans, nous sommes les infatigables portes parole de cette seconde conception de nos équilibres économiques. Et, malgré la stagnation due à la gestion des années 2010-2015 à France Galop et au PMU, les allocations ont progressé en 20 ans deux fois plus vite que l'inflation. A chaque élection, nos propositions ont eu suffisamment d'écho pour que nous puissions siéger avec légitimité dans les instances des courses. Cette confiance renouvelée nous honore et est à elle seule suffisante pour qu'on ne puisse pas nous faire taire.

## A l'écoute

Il faut s'inscrire dans le temps avec une vision de long terme, mais aussi tenir compte des évolutions. Une mandature au sein des instances des courses dure quatre ans. La gestion du temps impose de prendre en compte des cas de figure

# Le Grain de Sel du vendredi



UNION POUR LE  
GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

qui ne sont pas tranchés le jour de l'élection. Certaines options sont moins bien comprises, ou surtout, ont une portée différente de ce qu'on pouvait imaginer au départ. Bref, nous sommes aussi là pour être à l'écoute de gens qui nous ont donné mandat, mais évidemment pas carte blanche. Rien ne serait pire que de se laisser aller à un autisme partiel ou complet. On ne décide pas en épousant systématiquement l'opinion du moment car cela s'appellerait de la démagogie, mais on ne se coupe pas – quatre années durant – des acteurs des courses. Cela s'appellerait de l'inconscience.

Ainsi, il y a quelques semaines, le Comité des PP a pris l'initiative d'adresser à plusieurs centaines de propriétaires et d'éleveurs un court questionnaire (\*) pour analyser les réactions à la suite de la réforme des primes à l'éleveur mises en place au début de l'année dans le cadre du plan de baisse des allocations. La mesure, qui faisait partie d'un plan plus large et que nous avons dû nous résoudre à accepter a été très mal vécue par certains éleveurs et a provoqué inquiétude et découragement chez beaucoup. Ne pas en tenir compte, ne pas réfléchir à la meilleure manière d'en tenir compte serait irresponsable. On m'aura, bien à tort, reproché une attitude « électoraliste ». Si porter attention aux inquiétudes de ceux qui vous ont fait confiance est « électoraliste » alors non seulement je le revendique mais je suggère à chacun d'en faire au moins autant.

Nos associations doivent être, pour France Galop, comme pour les propriétaires et les éleveurs des relais d'opinion indépendants et crédibles. Cela passe par l'écoute. C'est notre devoir.

*\*Le Grain de Sel de la semaine prochaine sera précisément consacré à l'analyse des réponses reçues à l'occasion de ce questionnaire.*

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr).*